

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
Canada (UN AN)... \$1.00
Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
Etranger (Union postale).
UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Bals de charité.....Jules ROMAIN
Diplomatie anglaise et maçonnique.....
...Paul CARON
Savant catholique vs. savante libre-penseuse.
...Pierre MANCE
Membres honoraires.—Les Amis Choisis.
Le cas social d'après Paul Bourget....B. P.
Chevaliers de la danse.
Les dessous d'une campagne...Jean CHOUAN
Encore des faits.—Pas d'inspecteur politique.
— La Ligue nationale belge contre la Maçonnerie. — Vers l'Action. — Des Judas et des Vergor. — Au nom des ouvriers. — Enormités et monstruosité.
Le prêtre doit s'occuper des œuvres économiques.....J. P. LEFRANC
Vilaine tactique.—Un nouveau démenti formel. — Bas les masques. — Boxe et vues animées.—Petit plaisir.
Amusements et exploitation.....AGRICOLA
Protestation. — Un rapport incomplet. — A propos d'héritage. — Pour les économistes. — Aboyeuse.—Réclame et Vérité.
Prenez, lisez.—Consulat français au Canada.—Brigadiers catholiques et patriotes.— La Caisse de Saint-François d'Assise. — La Compagnie Bell et le français.—Société générale des éleveurs de la province de Québec. — Anglicismes et leurs équivalents français. — En Passant : (Réflexions de tempérance ; Un juge canadien-français ; Justes remarques, etc.)—
Valeurs et salaires au Canada.

Bals de charité

Il n'appartient qu'à un catholicisme moderniste d'inventer une pareille caricature de la vraie charité : la charité exercée au moyen des bals par des danses infâmes et par les accolades honteuses de la valse !

Tout homme qui a le sens chrétien comprend ce qu'il y a de diabolique dans de tels divertissements.

Le R. Père Hage a parlé dernièrement de cette fausse charité pour la stigmatiser comme elle mérite de l'être. Ne serait-il pas grandement temps de prêcher une croisade contre ces promoteurs de la danse qui sous le fallacieux prétexte de venir en aide aux malheureux ridiculisent et défigurent la charité chrétienne.

Les protestants honnêtes ont honte de ces procédés païens inventés de nos jours pour faire perdre toute notion de cette noble et sainte vertu qui inspire au cœur le dévouement et le sacrifice.

La charité exercée par la danse que l'Eglise réprouve ! C'est une honte !

Hélas ! hélas ! ! où en sommes nous rendus ?

Il nous semble qu'il n'en faut pas davantage pour mettre au ban de l'opinion publique toutes les sociétés étranges qui préconisent la danse, en la mettant sous le patronage de la charité. On ne peut pas pousser l'ironie plus loin que d'en arriver à jeter à la face du pauvre qui souffre, le luxe scandaleux d'une soirée de danse pour venir en aide à sa misère.

Une telle idée, lorsqu'on y veut réfléchir sérieusement, crée vengeance au ciel et de telles charités au lieu d'attirer les bénédictions promises à l'au-

mône, sont de nature à nous attirer toutes sortes de calamités.

JULES ROMAIN.

Diplomatie anglaise et maçonnique

Un mot de la politique étrangère de l'Angleterre, ou si vous aimez mieux de la valeur de ses relations amicales avec les autres nations.

C'est un sujet assez difficile à aborder.

En général nos hommes publics canadiens-français, manifestent bruyamment leur admiration et leur amour à l'endroit de la diplomatie britannique.

Ont-ils raison, suivent-ils une fausse route, lorsqu'ils affirment que les peuples de l'ancien et nouveau monde sont au plus haut point enthousiasmés de leurs rapports commerciaux et politiques avec la Grande-Bretagne ?

Voici à ce sujet quelques lignes de citation qui feront soupçonner quels sont les dessous de la diplomatie anglaise.

Cette citation est détachée d'un article paru dans le *Soleil* de Paris, pas celui qui projette son ombre sur les environs de la Côte de la Montagne. L'article est intitulé *Desperados*, je cite donc :

"On oublie que c'est depuis le dix-huitième siècle que la franc-maçonnerie, appuyée par l'Angleterre, travaille à corrompre les mœurs et à briser les ressorts du gouvernement dans le Portugal et qu'elle n'a chassé la royauté qu'après l'avoir ruinée, qu'après avoir vidé le trésor public et les caisses des établissements de crédit."

Ceci est signé par un ancien ministre de France, un qu'on ne pourrait accuser de cléricisme, suivant le mot cher au *Poys*, M. Emile Flourens.

Ainsi donc, un homme qui a autrefois été une des têtes dirigeantes du gouvernement français, un homme qui a eu son heure de célébrité, n'hésite pas à admettre que depuis le 18^e siècle, l'Angleterre de concert avec la franc-maçonnerie travaille à la ruine d'une nation, au moral et en politique. Le gouvernement anglais se disait même le protecteur du Portugal.

M. Flourens va plus loin et, dans un autre passage il tient l'Angleterre solidaire des injustices commises et à commettre par les auteurs de la récente révolution au Portugal. Même plus, il accuse la métropole de l'avoir fomentée et appuyée.

Et il en conclut que cela n'est pas fini et continuera parce que l'Empire Britannique se croit définitivement assis sur des bases assez solides pour n'avoir plus rien à craindre de ses rivaux.

Et, maintenant, nous en sommes

rendus à nous demander : Quelle sera la prochaine victime de la franc-maçonnerie et de l'Impérialisme anglais ?

En attendant, il était important de noter l'aveu de l'ex-ministre Emile Flourens qui se voit obligé de reconnaître publiquement ce fait : que la franc-maçonnerie au service d'une nation sans scrupules ne sème sur son passage que des ruines et de la désolation.

PAUL CARON.

SAVANT CATHOLIQUE vs SAVANTE LIBRE-PENSEUSE

M. Branly vient d'être admis à l'Académie. Il a eu pour opposante Mme Curie.

La lutte fut très vive. M. Branly n'obtint que deux voix de majorité.

Il est très instructif de constater que nos grands journaux ont paru prendre parti pour Mme Curie.

Était-ce par galanterie ? Je ne le crois pas.

Nos journaux ont traduit tout simplement le ton général des dépêches qui était favorable à Mme Curie.

Cela s'explique quand on sait que la plupart des agences sont entre les mains des Juifs et des francs-maçons, que M. Branly est un catholique pratiquant, professeur à l'Institut catholique et que Mme Curie est une libre-penseuse juive quoi qu'en aient dit certains journaux français.

La question du mérite des candidats se pose ici tout naturellement.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai :

"Mme Curie a des titres scientifiques estimables, mais elle n'a été que la collaboratrice de son mari. Et quand M. et Mme Curie lièrent leur sort, la découverte du radium était déjà faite. M. Curie l'avait trouvée en collaboration non pas avec Mme Curie, mais avec M. Laborde. Mme Curie a poursuivi ses travaux, assistée de deux savants, mais ils n'ont ajouté rien de bien saillant à l'héritage scientifique de Curie. Nul ne peut apprécier exactement sa valeur scientifique personnelle. Elle a eu néanmoins toutes les récompenses possibles. On voulut y mettre le comble en la faisant entrer, quoique femme, à l'Académie, ce qui ne s'est jamais vu.

"L'invention de la télégraphie sans fil faite par M. Branly, est une invention hors pair qui, dans le monde entier a fait honneur à la science française. Il a, de plus, formulé la théorie des éons, créé la télémechanique, transformé l'électricité statique. Mais il est professeur à l'Institut catholique !"

Et le confrère ajoute :

"M. Branly a été élu au second tour par 30 voix contre 28 données à Mme Curie. Au sentiment de tous les corps savants de l'Europe, il eût dû l'être à l'unanimité. Et il paraît bien que l'un des académiciens a mis dans les mains

d'un confrère aveugle un bulletin au nom de Mme Curie, alors que celui-ci avait déclaré vouloir voter pour M. Branly."

Certes, voilà un petit incident intéressant. Il peint bien les procédés employés généralement par nos adversaires pour combattre l'Eglise et ceux qui lui sont fidèles.

La victoire du savant catholique n'en est que plus belle.

PIERRE MANCE.

Membres honoraires

Le Conseil d'Administration de la Caisse populaire de N. D. du Chemin vient de choisir ses membres honoraires.

S. G. Mgr Roy qui est venu présider tout dernièrement l'assemblée d'organisation d'un comité d'action sociale dans la paroisse de N.-D. du Chemin a été nommé Patron de la Caisse populaire locale, la première œuvre pratique organisée par la Ligue du Sacré Cœur qui entend faire de la véritable action sociale catholique.

Le R. P. J. E. Déry, S. J., curé de la paroisse et le R. P. Waddel, S. J., qui a présidé l'assemblée de fondation de la Caisse populaire, ont été choisis comme vice patrons.

M. Alphonse Desjardins, le dévoué fondateur des banques populaires canadiennes, a été nommé président d'honneur.

La bénédiction du bureau de la Caisse aura lieu, lundi soir, à 7½ hrs.

Les "Amis Choisis"

Il se fait actuellement un travail pour fonder une cour des *Amis Choisis* (*Chosen Friends*) à Saint-Romuald.

Nous avons déjà eu occasion de mettre nos lecteurs en garde contre cette société qui est neutre, mixte, par conséquent suspecte.

Les *Chosen Friends* nous viennent d'Ontario, le pays de l'orangisme et de la franc-maçonnerie.

Cela devrait suffire pour en éloigner les nôtres.

Il est très regrettable de voir des Canadiens français, sans doute par ignorance, se faire les apôtres et les propagateurs de cette société.

Si les nôtres pouvaient comprendre une bonne fois que ces sociétés sont dangereuses pour eux au double point de vue national et religieux et qu'ils ont le devoir de s'associer avec des catholiques !

LE CAS SOCIAL

D'après Paul Bourget

Pour être vieille d'un peu plus d'un an, la *Barricade* de Paul Bourget n'en reste pas moins actuelle.

Elle touche en effet à une question qui est tout aussi ardue en 1911 qu'elle l'était en 1910 ; et qui ne laissera pas de l'être en 1912, tout comme elle le sera au 22ème et 23ème siècle, si l'humanité subsiste encore.

Il s'agit des rapports entre patrons et ouvriers, entre le capital et le prolétariat. On s'en souvient, l'apparition de la *Barricade* sur la scène parisienne fut une déception totale pour les catholiques. Du puissant analyste et psychologue qu'est M. Bourget, ils attendaient au moins un essai de solution du cas social dans le sens chrétien. Ils n'eurent guère mieux que ce qui leur était servi quotidiennement par les révolutionnaires assagis, visant au renom d'hommes de gouvernement.

Les socialistes de leur côté ne furent pas plus satisfaits. Ils virent un pamphlet plus qu'un drame dans une œuvre où la classe ouvrière se trouvait identifiée avec la barbarie, la classe dirigeante avec la civilisation.

Paul Bourget n'a pas été insensible à de tels reproches, et dans une longue préface à son œuvre imprimée il s'est justifié par cet argument qu'il n'a voulu ni soutenir une thèse, ni tirer des conclusions. Sa pièce, à l'entendre, est une simple chronique de nos guerres civiles, telles qu'elles se livrent en cette période déterminée du temps, qui s'appelle l'année 1910.

L'écrivain s'est installé sur la galerie, il a regardé attentivement se jouer le drame de l'heure entre patrons et ouvriers, il a observé et noté ; il a dressé sur place " le constat d'un certain coin de mœurs à une certaine date " ; il a ensuite livré au public " cette suite de notations prises à même la vie, choisies, classées de manière à donner la physionomie très nette, sinon d'une époque, au moins de tout un groupe de choses et de gens dans une époque, de manière aussi à provoquer la réflexion, mais par la seule force de la réalité ", sans aucun parti pris, sans donner le moindre coup de pouce à cette même réalité, sans se préoccuper si elle plaît ou déplaît, si elle est rassurante ou désolante, risible ou tragique.

Or la première réflexion que provoque ce morceau de littérature à idées, c'est que la distinction et la guerre des classes sont deux faits non accidentels, mais essentiels, constitutionnels, si intimement mêlés à l'existence de notre société contemporaine que, pour les modifier, il faudrait la modifier elle-même toute entière. Au milieu de nous, vivants de 1910 ou de 1911, une *barricade* est dressée, une barricade dont personne aujourd'hui n'est responsable, ni les bourgeois, ni les ouvriers : et entre les occupants des deux côtés de cette barricade il y a nécessairement guerre. Distinction de classes, barricade, guerre sociale, autant de phénomènes qu'il n'y a qu'à bravement accepter, parce qu'ils sont, et qu'on n'y peut rien.

La distinction de classes est fatale, parce qu'il existe deux catégories de citoyens : ceux qui travaillent de leurs

mains, et ceux qui travaillent autrement. Ce sont là deux notes si caractéristiques qu'elles constituent presque ouvriers et patrons dans deux espèces différentes. A en croire Paul Bourget, il y a une âme de la classe, comme il y a une âme de famille et une âme nationale : l'âme de classe ne menace-t-elle même pas de supplanter tout au moins cette dernière ? (1) C'est pourquoi on cherche vainement à se déclasser ; c'est pourquoi Philippe Breschard, fils du patron ébéniste, a beau se laisser endoctriner par le contremaître Langouët ; il a beau jouer au socialiste, quand vient le moment du conflit, il est rejeté par une force en quelque sorte constitutive de son être du côté de la barricade occupé par ses pareils, les patrons. Que voulez-vous ? Il n'appartient pas à la classe ouvrière. De même Louise Mairet ne peut se décider à épouser son patron, le veuf Breschard. Elle deviendrait ainsi dame et bourgeoise : la voix de sa classe proteste. " Je ne suis pas une dame, répoud-elle hardiment à son prétendant, ton monde n'est pas mon monde. Mon monde c'est l'atelier, c'est mon travail, c'est mes camarades, c'est ma petite chambre, c'est toi aussi, mais pas comme patron, pas comme bourgeois, comme quelqu'un que j'ai vu si délicat, si bon, si dévoué, quand j'étais dans la peine et si seule. Et je suis contente comme cela, mon ami. Ne me demande pas de rien changer à une situation qui est... ce qu'elle peut être. Ce que je t'ai dit, à propos de cette grève, t'a montré le fond de mon cœur : mon besoin de concilier ce que je te dois et ce que je dois à ma classe. Ma classe, c'est un bien grand mot. Si tu savais comme je le sens vrai ! " (2)

Non moins que la distinction des classes la guerre entre les deux catégories de citoyens est fatale. Pourquoi ? Pour ce fait que les travailleurs manuels n'acceptent pas le pacte social, ne se résignent ni à leur situation hiéran-

(1) Paul Bourget laisse de côté la classe moyenne, composée de petits propriétaires, de fabricants et négociants modestes, maîtres d'eux mêmes et de leur travail ; il n'élève sa barricade qu'entre les patrons, gros commerçants, gros industriels, gros financiers, et cette multitude d'hommes sans attache au sol, salariés ou prolétaires, ne possédant rien, " esclaves de la besogne matérielle ", manifestement inférieures au point de vue social, mais supérieures par le nombre, et formant une puissance d'autant plus redoutable qu'elle sent mieux ses désavantages sociaux.

(2) Comme cette citation le laisse voir, il y a dans la *barricade* une part de romanesque qui semble compromettre la leçon que l'auteur veut tirer des faits mis en scène. Les deux principaux personnages, le patron et le contremaître, aiment Louise Mairet ; dès lors, comme l'a noté M. Paul Gsell, dans la *Revue* (15 janvier 1910) au lieu d'agir par la seule impulsion de leurs idées, de leurs principes, ils sont mus par une rivalité d'amour. Ce ne sont plus deux classes, qui se heurtent, mais seulement deux hommes, deux passions. D'autre part, ainsi que l'a observé M. Doumic (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1910) comme le patron et l'ouvrier sont en même temps des hommes avec les sentiments et les passions d'amant, de mari, de père, d'ami, pourquoi ne pas mêler à une étude sociale " une de ces histoires d'amour qu'on est toujours assuré de côtoyer dans la vie ? " Là encore sans doute Paul Bourget pourrait répondre que s'il avait voulu établir une thèse, la rivalité amoureuse de Breschard et de Langouët serait nuisible ; elle ne l'est pas s'il a simplement voulu noter un coin de la vie telle qu'observée chez patrons et ouvriers.

chique ni à leur rôle. Ils ne s'y résignent pas, non parce qu'ils ont à se plaindre de quelque malversation, non parce que les patrons abusent de leur autorité, non parce que leurs salaires sont insuffisants, (ce ne serait là que griefs passagers, auxquels on arriverait toujours à remédier), mais parce que à leurs yeux l'autre classe est injustement privilégiée, du moment qu'elle a les capitaux et les bénéfices du travail.

Voilà où git la source du malaise actuel : elle est profonde ; elle est sise au plus intime du cœur humain, rongé par l'envie et la convoitise. On peut admettre vos efforts de conciliation et de rapprochement entre les classes, ô apôtres sociaux ; mais pas d'illusion, quand vous aurez rendu plus stable la condition précaire de l'ouvrier ; quand vous aurez supprimé nombre de ses misères imméritées, quand vous l'aurez assuré contre les accidents, le chômage et la vieillesse, vous n'aurez pas solutionné la question sociale. Tant que subsisteront en face l'une de l'autre une classe de possédants et une classe de producteurs, l'envie subsistera et la guerre se poursuivra.

On entrevoit la conclusion : aussi longtemps du moins que la société d'aujourd'hui ne sera pas bouleversée jusque dans sa base, il n'est qu'un moyen de maintenir la paix nécessaire à la vie d'un peuple, c'est une résistance énergique de la classe capitaliste à l'attaque violente de la classe prolétaire.

Nous verrons, dans un autre article, ce que vaut cette conclusion.

B. P.

Chevaliers de la danse

De tous côtés, des amis de la *Vérité* nous signalent les exploits des Chevaliers aux pieds légers.

Il nous est impossible de dénoncer toutes les manifestations de la *dancing church* aux Etats-Unis.

Il suffira de citer quelques cas.

A Leavenworth les *K. of C.* ont donné un bal comme on n'en a jamais vu dans cette localité. Ça été au dire d'une feuille irlandaise : *The biggest event of them all.*

En effet il y avait cent-vingt-cinq couples de valseurs.

Tous les francs-maçons, à cinq lieues à la ronde, sont en fuite !

Des milliers de catholiques ont senti subitement se raffermir leur foi !

Ce mois-ci Boston sera le théâtre d'un bal gigantesque. " *Catholics await ball of Knights* écrit le *Boston Herald*.

Une quinzaine de Conseils vont prendre part à cet immense *dancing party*.

L'Ordre des *K of C.* y sera représenté par deux de ses chefs, J. H. Rid-din, Suprême maître du 4^e degré et E. L. Hearn, Suprême Knight.

Ce sera une suprême affaire pour la *dancing church*.

Nous conseillons fort à messieurs les organisateurs d'envoyer un rapport de leur bal à Rome.

Le Libéralisme est un péché par don Sarda. Nouvelle édition. 70 cts franco.

Les dessous d'une campagne

La campagne menée contre nos collèges depuis un mois est bien de nature à convaincre, même aux plus optimistes, de l'existence chez nous, à divers degrés, du libéralisme, du radicalisme et de l'anticléricalisme.

De simples rumeurs ont servi de prétexte à une certaine presse libérale de montrer de très vilaines dents à nos instituteurs religieux et même à notre clergé.

Il est très étrange de voir des journaux qui se disent catholiques dénoncer nos collèges avec un tel empressement ; pas une des feuilles libérales n'a cherché, en effet, à s'assurer, avant de se faire dénonciatrices, si les accusations étaient fondées. D'ailleurs, il aurait été plus sage d'en référer aux autorités ecclésiastiques.

Mais non, aveuglés par l'esprit de parti, enragés par le fait que la jeunesse d'aujourd'hui se montre rebelle à leurs principes, les journaux libéraux avancés ont lancé leur cri de guerre contre nos institutions enseignantes, les plus fermées à leur funeste influence.

Quel crime de la part de certains collèges de laisser lire la presse catholique si chaleureusement recommandée par N. S. Père ! Quelle infamie de vouloir ainsi former des catholiques et non de vulgaires partisans politiques !

Quel scandale pour nos émancipés ! Et maintenant qu'ils ont commencé à crier, à calomnier et à mentir effrontément, ils entendent bien continuer.

Peu leur importe la vérité. Est-ce qu'ils y croient à la vérité, est-ce qu'ils s'en occupent ? D'ailleurs que vient faire ici la vérité ? Pourrait-elle servir à leur but ?

Peu importe les faits. C'est des prétextes qu'il leur faut.

Peu importe les moyens. Le but, c'est de diminuer auprès du peuple l'influence du clergé, c'est de le renfermer dans la sacristie. En attendant le jour où il sera devenu facile de s'en débarrasser. Le but, mais c'est d'empêcher les parents d'envoyer leurs enfants dans nos collèges recevoir l'instruction des lèvres du prêtre. C'est d'arriver à faire remplacer le prêtre par des professeurs laïques. N'est-il pas grand temps d'émanciper le peuple canadien et de le soustraire à la domination du clergé ? Les moyens... mais peu importe les moyens.

Le principal pour eux, c'est de crier, assez fort, pour être entendu et faire croire qu'ils ont raison et qu'ils disent vrai.

Voilà les dessous de cette campagne calomniatrice, mensongère et haineuse contre nos collèges. Nous serions bien naïfs de croire qu'il n'y a là comme cause de toute cette tempête que certains intérêts politiques plus ou moins ouvertement avoués.

Il est tout de même très important de constater que le libéralisme fait l'œuvre du radicalisme ! En présence de tels faits publics, les bons libéraux ne devraient-ils pas ouvrir les yeux, et se débarrasser, par un acte vigoureux de sincère patriotisme, de cette vilaine queue qu'ils traînent à leur suite ?

Ne serait-il pas temps de jeter résolument par dessus bord la radicaill

qui se colle au flanc du parti libéral lui faisant un tort incalculable aux yeux de tous les bons catholiques et des honnêtes gens.

Le parti libéral a à choisir entre l'Eglise et la Loge.

Il perdra tout et peut être même le pouvoir à vouloir servir deux maîtres.

JEAN CHOUAN.

ENCORE DES FAITS

Les Caisses Populaires

Nous avons déjà signalé les progrès étonnants de quelques-unes de ces caisses. En voici un nouvel exemple bien frappant.

Saint-Damase de Matane, grâce au zèle infatigable et éclairé de son digne curé, M. J. R. Léonard, possède une Caisse Populaire depuis le 2 novembre, dont les opérations commencèrent le 27 du même mois. Le 27 janvier, juste deux mois d'existence, elle avait déjà réalisé un mouvement général de fonds s'élevant à \$3,353.52 en rentrées et à \$2759.63 en emplois, soit un grand total de \$6,113.15. Ses dépenses se chiffrent par \$1.07. Peut-on faire mieux !

Ses prêts atteignent déjà le nombre de 32 pour un montant de \$1462.12

Trente-deux prêts représentant \$1462.12, n'est-ce pas merveilleux pour une petite paroisse de quelques centaines d'âmes. Et comment ne pas songer aux bienfaits que ces 32 prêts ont produits aux bénéficiaires, car qu'on ne l'oublie pas, les Caisses populaires ne prêtent que pour des fins productives, donc avantageuses aux emprunteurs, non pas pour une fin quelconque, ce dont ne se soucient guère les prêteurs ordinaires et encore moins les usuriers de profession.

Nous offrons à M. le curé Léonard nos chaleureuses félicitations sur les progrès rapides, presque merveilleux de sa fondation. Il donne ainsi un grand exemple, en prouvant que l'on peut contribuer à faire un grand bien matériel à ses paroissiens tout en restant plein de zèle et de dévouement pour leurs intérêts spirituels.

Pas d'inspecteur politique

La Conseil d'Administration de la Caisse populaire de Saint-Malo a adopté la résolution suivante :

Il est proposé par le Dr A. Bédard, secondé par le Rév. J. H. Bouffard, que ce comité considère la demande faite par quelques membres de la C. P. de S. Jean-Baptiste de Québec auprès du gouvernement, comme inconsiderée et inopportune, et la réprouve absolument.

Louis MARQUIS, prés.,
J. B. ST-LAURENT, Sec.

Le *Thunderer*, le dix-septième dreadnought anglais et le quatrième du type *superdreadnought*, a été lancé avec succès.

Ce vaisseau a 584 pieds de long et un déplacement de 21,680 tonnes.

Notre gouvernement vient de demander des soumissions pour la construction de dix nouveaux navires, dont quatre Bristols pour la marine canadienne. Tous ces vaisseaux devront être construits en Canada.

La Ligue Nationale Belge

Contre la Maçonnerie

Les journaux catholiques de Belgique annoncent la constitution d'une Ligue Nationale anti-maçonnique.

Voici des extraits d'une note qu'elle a publiée le 18 décembre dernier :

"La nécessité de lutter contre la maçonnerie n'est plus à démontrer."

Léon XIII dans sa mémorable lettre encyclique (1884) *Humanum Genus* (à tous les évêques, tout le clergé, tous les fidèles), disait :

"Les gens de bien devraient s'unir en une immense ligue d'action, de prières, pour résister à l'action de la Maçonnerie."

"En condamnant la secte, Léon XIII n'a fait que confirmer, préciser les sentences, dont ses cinq prédécesseurs ont frappé cette Maçonnerie qui, ne cachant plus ses desseins s'intitule, elle-même, aujourd'hui : *La Contre-Eglise du Christ*."

Fondée à Londres, sous sa forme actuelle en 1717, cette société secrète étendit si rapidement son œuvre néfaste que, dès 1738, le Pape Clément XII lança contre elle sa première Bulle d'Excommunication.

La déchristianisation systématique poursuivie, partout, plus spécialement en France, Italie, Espagne, Portugal et Belgique (aussi en Canada) avec une habileté, une audace toujours croissantes ; la récente Révolution, en Portugal, avouée par les chefs de la secte comme étant son œuvre propre ; les menaces proférées, par eux, contre les pays catholiques latins, font à ceux-ci, aux catholiques en général, plus que jamais un devoir impérieux de combattre, par tous les moyens légitimes possibles, la maçonnerie anti-chrétienne et révolutionnaire.

Le dernier congrès des catholiques belges, tenu à Malines (1910) a adopté, à l'unanimité, la proposition de la Section de propagande (Rapport du comte de Renesse-Breidbach) de créer une ligue nationale groupant tous ceux qui sont convaincus de la nécessité de lutter contre la Maçonnerie.

Comme suite à ce vote, un comité s'est constitué, ayant, comme président, le comte de Renesse-Breidbach, vice-président, V. Briéaut, avocat et secrétaire, le vicomte J. de Yonghe d'Ardoye (secrétaire actuel du comité de l'Action Sociale Catholique de Belgique).

La ligue a pour but de :

I. Centraliser le plus de documents authentiques possibles ;

II. Constituer un bureau permanent de renseignements ;

III. Former une bibliothèque d'études ;

IV. Organiser des expositions, voire même un musée anti-maçonnique ;

V. Organiser des conférences ;

VI. Publier des tracts, brochures populaires, almanachs, affiches, cartes postales etc. ;

VII. Publier un *Bulletin* anti-maçonnique périodique ;

VIII. Fournir à la presse catholique un service spécial de documentation.

La cotisation minimum des adhérents (admis par le comité) est de 20 cents (1 franc) par an. Ils recevront

un exemplaire du Rapport annuel de la ligue.

Les adhérents versant 50 cents (2 francs 50) par an, recevront, en outre, le *Bulletin*.

Les adhérents versant annuellement 2 dollars (10 francs) recevront toutes les publications de la ligue.

Les communications doivent être adressées à Bruxelles, rue des Cyprès, 2, enregistrées.

Vers l'Action

C'est le titre d'un livre que vient de publier M. Arthur Saint-Pierre.

"Le travail presse, dit l'auteur dans sa préface, et les ouvriers manquent ; nos ennemis croissent en nombre et en audace, trouvent des alliés jusque dans nos rangs, cependant que les défenseurs de nos traditions religieuses et nationales ne sont qu'une poignée."

M. Saint-Pierre fait un chaleureux appel en faveur des œuvres d'action sociale catholique, et parle de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste ; de la Fédération des Ligues du Sacré-Cœur ; des Caisses Populaires ; des cercles ouvriers ; il termine en dénonçant l'Emancipation.

Cet ouvrage est en vente chez les principaux libraires et chez l'auteur, 784 rue Marie-Anne, Est.

Prix 25 cts 30 cts par la poste.

Des Judas et des Vergor

Le dernier jour du Congrès des Brigadiers franco-américains a été marqué par un incident que nous nous empressons de relater.

M. Bissonnette exprima l'opinion que les jeunes gens d'aujourd'hui qui se forment à l'école de nos sociétés mutuelles peuvent sans danger adhérer demain aux sociétés neutres de langue anglaise, s'ils y voient un moyen d'avancer et du prestige politique.

Heureusement pour les jeunes militaires franco-américains l'aumonier général de la Brigade se trouvait là pour réfuter pareil langage et leur donner des conseils et une direction plus catholique.

"Je diffère d'opinion, dit le R. P. Doyon avec M. Bissonnette et je désire réfuter ses principes, trop larges, en ce qui regarde les sociétés neutres. De telles sociétés sont le chemin de la franc-maçonnerie dont l'influence ambiante nous entoure, et ceux qui abandonnent nos sociétés nationales pour prendre ce chemin sont des Judas."

L'aumonier général a aussi profité de l'occasion pour dénoncer la Ligue Union Fraternelle, société américaine qui fait des victimes et des dupes parmi les franco-américains.

La thèse du R. P. Doyon est en tous points la nôtre.

La semaine dernière nous dénoncions nous aussi les dangers des sociétés neutres et mixtes.

Non seulement elles formeront des Judas qui échangeront le Credo catholique contre les blasphèmes maçonniques, mais aussi des Vergor qui trahiront la cause nationale.

Les catholiques doivent savoir sacrifier les prétendus avantages tempo-

rels que leur offrent les sociétés neutres aux intérêts supérieurs de leur religion et de leur nationalité.

D'ailleurs le Pape lui-même a commandé aux catholiques de fuir les sociétés neutres et de se grouper avec des catholiques.

Au nom des ouvriers

Le *Pays* jubile. Quelques individus représentants du Conseil des Métiers et du Travail et qui paraissent être des marionnettes entre les mains de Godfroy Langlois et de Gustave Francq, viennent de réclamer les réformes scolaires chères à la loge, au nom de 22,000 ouvriers.

Seulement cela.

Vingt deux mille ouvriers qui veulent l'uniformité des livres, l'instruction obligatoire et la gratuité des livres.

Il serait intéressant de consulter par un ces ouvriers catholiques sur ces articles du paganisme des loges. La plupart d'eux ne connaissent pas le premier mot de ces questions. S'ils en connaissaient quelque chose, un très grand nombre y seraient énergiquement opposés.

Certains chefs du Conseil des Métiers et du Travail ont parlé au nom de 22,000 travailleurs devant la Commission de l'Enseignement technique, tout comme ils se joignaient naguère aux franc-maçons et aux anarchistes pour protester toujours au nom de 22,000 ouvriers presque tous catholiques contre l'exécution du bandit Ferrer.

Il ne faut pas croire que c'est 22,000 ouvriers qui parlent quand Godfroy Langlois et Gustave Francq font parler quelques chefs ouvriers.

Ce truc maçonnique est connu. En France une poignée de franc-maçons est parvenue à conduire et à terroriser les honnêtes gens.

Et c'est là le rêve de nos petits maçons de faire comme en France.

Enormités et monstruosité

Ces jours derniers le *Soleil* a publié un article bibliographique très élogieux, rempli d'enormités et de monstruosités au sujet d'un livre intitulé : *La France sous la république*.

Un collaborateur de l'Action Sociale s'est empressé de remettre les choses au point et de forcer le *Soleil* à en rabattre.

Ainsi le *Soleil* écrivait en parlant de la France actuelle :

"Le seul point noir à son horizon " pourrait être la diminution de la natalité, mais à ce point de vue encore " la France est un précurseur..."

"Triste gloire, dit l'Action Sociale, que celle d'être un précurseur dans la voie de l'anéantissement si lointaine que puisse en apparaître l'échéance."

Le *Soleil* va plus loin :

"Ce phénomène de la natalité décroissante suivra fatalement les progrès de la civilisation. Et quand il se manifestera partout, il cessera d'être une cause d'anxiété. C'est simplement la réalisation de ce fait que la raison et la prévoyance d'un peuple rendent clairvoyant dans un domaine

" où les instincts aveugles chez les peuples les moins civilisés permettent seuls la solution. Le Français qui n'est pas fier de son pays doit être un fort singulier et ingrat individu."

" Encore que cette dernière phrase, reprend l'Action Sociale, ne soit pas d'une limpidité parfaite, il n'en ressort pas moins très clairement que d'après cet auteur merveilleux, si l'on en croit le Soleil, la décroissance de la natalité, chez un peuple, est un signe " des progrès de la civilisation ! " et une preuve que la " raison et la prévoyance " s'éveillent enfin chez un peuple jusque-là un peu sauvage et qui ne s'était jamais habitué à penser à l'avenir. D'où il résulte que nous, Canadiens français, si fiers de nos nombreuses familles et de notre accroissement prodigieux, nous en sommes encore à nous laisser conduire par des " instincts aveugles " et que nous sommes le moins civilisé des peuples.

" Que penser de l'orthodoxie d'un journal qui ouvre ses colonnes à de pareilles idées sans les remettre à un juste point, à l'aide de conceptions plus saines et plus chrétiennes ?

" Depuis quand le progrès matériel constitue-t-il la vraie civilisation ? La vieille Rome, avec ses travaux titanesques, son luxe effréné et ses artistes inimitables, a eu besoin de la morale chrétienne pour compléter ou plutôt pour refondre et purifier sa civilisation et depuis lors, tous les peuples se sont civilisés au fur et à mesure que la morale chrétienne leur a été prêchée et qu'elle a pénétré dans leurs institutions et leurs mœurs à ce point que, désormais, civilisation et christianisme sont inséparables. Dès lors, tout phénomène qui marque un recul dans la pratique de la morale chrétienne est aussi un recul dans la voie de la véritable civilisation et du véritable progrès.

" Cette fameuse substitution de " la raison et de la prévoyance " aux " instincts aveugles " chez " les peuples les moins civilisés " est tout simplement une monstruosité au point de vue chrétien ! Nous, Canadiens français catholiques, nous avons bien la prétention de ne pas nous laisser guider par des instincts aveugles, mais bien par les vues très nettes d'une raison éclairée par la foi. Nous savons que si Dieu a voulu que les hommes vécussent en société, c'est pour que la famille soit protégée, elle qui a pour but de multiplier la race et de fournir, ici-bas des citoyens à l'Eglise et à l'Etat et, en définitive, des citoyens au ciel. Sont-ce là, s'il vous plaît, des instincts aveugles de " peuple moins civilisé ? "

" Voilà pourtant des idées pour lesquelles le Soleil s'enthousiasme et s'écrie : " Il serait à souhaiter que ce livre fût entre toutes les mains ... "

Il n'y a pas un mot à ajouter à cette bonne et forte leçon.

Le Semeur, sommaire de février 1911: Journalistes entrepreneurs, Charles Blanchet; Un Canadien au Congrès d'Arras (lettre), Dr G.-H. Baril; Honneur à la jeune France, La Rédaction; Une critique pas au point, Edmond Lebrun; Un cercle ouvrier à Hochelaga, Abbé Chs Beaudin; Travaux classifiés des cercles, 1909-1910, Hervé Roch; Chronique des cercles, Henri Lacerte; Bibliographie.

Bas les masques, petite brochure antimagonique du R. P. Couët qu'il faut lire et propager.

En librairie 5 sous; 7 sous par la poste à la Propagande des Bons Livres, à nos bureaux.

Sur la foi d'une dépêche nous avons annoncé la semaine dernière la mort de Mgr Ryan; le vénérable malade a pris un peu de mieux; cependant on n'a guère l'espoir de le sauver.

Le prêtre doit s'occuper des œuvres économiques

La lutte entre le capital et le travail, entre le riche et le prolétaire existe-t-elle chez nous? Avons-nous nos questions sociales et économiques à résoudre? ...

Pas besoin n'est d'écrire longtemps pour le démontrer; tout le monde l'admet.

Ce n'est pas en vain que, depuis bientôt un demi-siècle, la vieille Europe crache sur nos rives hospitalières des renégats de la plume et de la pensée. Ces misérables ont inoculé à notre peuple ouvrier des germes anti-sociaux capables de le conduire aux pires excès. Très clairement déjà, se manifestent les symptômes du mal qui nous dévore. Regardez Montréal! ... Les grèves vont se multipliant chaque jour, les idées socialistes font leur chemin Juifs et frères... prennent le haut du pavé presque partout, ... dans le commerce, dans l'industrie, dans la finance, même. Nombreux et complexes sont donc les problèmes sociaux en Canada.

A qui incombe le devoir d'endiguer le flot envahissant du mal? Sur quel terrain se livrera la bataille? Voilà deux questions auxquelles il importe de répondre.

En principe, tout bon citoyen, quelle que soit sa croyance, aurait dû et devrait lutter ferme contre ces doctrines subversives qui menacent sans cesse de troubler l'ordre social. Mais en pratique, qu'arrive-t-il? Chacun laisse à son voisin le soin de défendre la société. L'armée des bons regarde bêtement s'agiter et travailler une poignée de vauriens qui exploitent effrontément le peuple. Elle forme de beaux projets, fonde sociétés sur sociétés, mais de l'action... point. L'on dirait vraiment qu'elle se plaît à s'illusionner elle-même. Elle jette les bases d'organismes magnifiques mais qui presque toujours manquent de cheville ouvrières pour les mettre en mouvement. Pourquoi cela?

Parce que bon nombre de ses membres ne comprennent pas le premier mot du rôle social d'un citoyen, parce que bon nombre de ses membres sont trop égoïstes pour sacrifier leurs loisirs aux œuvres sociales, parce qu'enfin ceux qui voudraient travailler ne sont pas assez indépendants de fortune pour le faire.

Conséquence: nous marchons vers l'abîme.

Tout le monde le crie, tous les laïques le voient et bien peu agissent.

Alors, en pareil occurrence n'est-ce pas au prêtre qu'incombe le devoir de nous organiser? Au Canada, en général, tout ce que le prêtre n'a pas fait est encore à faire. C'est donc lui qui doit encore venir vivifier, fortifier les bons, leur donner l'exemple de dévouement aux œuvres sociales.

La bataille aujourd'hui se livre principalement sur le terrain économique.

C'est l'argent qui mène le monde.

Organisons donc des œuvres économiques.

Faisons comme nos ennemis, adoptons leur tactique, allons au peuple, prenons-le par l'intérêt.

Depuis quelque temps il y a réveil

chez nous sur le terrain économique.

Plus de cinquante Caisses populaires ont été fondées.

Là encore, le prêtre y a mis la main, a donné l'exemple.

C'est une nouvelle dette de reconnaissance que nous avons contractée envers notre admirable clergé.

J. P. LEFRANC.

VILAINE TACTIQUE

Lundi, la Patrie a reproduit avec complaisance du Witness un article sur le Clergé et la politique. D'après l'article en question, à une récente réunion tenue à l'archevêché de Montréal, NN. SS. Bruchési, Emard et Archambeault auraient étudié la brûlante question du clergé et la politique.

Le directeur d'un grand journal fut même entendu comme témoin, dit la Patrie; " on discuta longuement sur l'ingérence du clergé dans la politique de façon telle qu'il n'était plus possible de douter de cette ingérence pour tous ceux qui prirent part à cette discussion. "

Mais ce qui semble le plus réjouir la Patrie et c'est naturel, les évêques sans doute à la suggestion du directeur du grand journal décidèrent de prendre des mesures sévères pour faire cesser cette ingérence du clergé en politique et défendre la lecture des journaux quels qu'ils soient dans les collèges.

Mardi soir l'Action Sociale remettait les choses au point en se basant sur des renseignements absolument véridiques.

" Dans cette réunion, dit l'Action Sociale, Nos Seigneurs Bruchési, Emard et Archambeault se sont, en effet, occupés de la polémique qui se poursuit depuis quelque temps dans la province à propos de collèges et de journaux.

" Ils ont constaté que le clergé catholique de la province de Québec ne fait pas de politique.

" Ils ont pris, pour le présent, la détermination d'avertir les rédacteurs des journaux d'avoir à cesser leurs attaques injustifiables contre le clergé et les collèges.

" Voilà ce qui s'est passé à Montréal. "

Les mensonges du Witness propagés par la Patrie sont donc évidents.

La Patrie a chanté victoire trop tôt. Ce n'est pas le clergé qui va être blâmé, mais les journaux qui l'ont faussement accusé de faire de la politique.

Après sa vilaine attaque la Patrie aurait tort de s'attendre à de la sympathie et à de l'encouragement de la part du clergé

A son tour la Presse donne les explications suivantes au sujet de l'article mensonger du Witness reproduit avec tant d'empressement par la Patrie.

" Nous avons vu Mgr l'archevêque de Montréal, au sujet de la nouvelle sensationnelle publiée par le Witness, samedi dernier, concernant le clergé et la politique. Monseigneur nous a répondu en nous dictant exactement les paroles suivantes :

" J'ignore à quelle source le Witness est allé puiser ses informations. Voici la vérité : Mgr l'évêque de Valleyfield et Mgr l'évêque de Joliette étaient en

effet mes hôtes jeudi dernier. J'ai profité de leur présence pour prier M. le directeur du Canada de venir à l'archevêché et nous lui avons démontré combien était injustifiable, d'abord, et, en second lieu, contraire aux principes de la discipline catholique la campagne entreprise par certains journaux depuis quelque temps contre la prétendue immixtion du clergé dans les questions purement politiques. Pour moi, j'ai cru préférable, jusqu'à présent, vu l'excitation des esprits, de garder le silence et de me contenter d'avertissements et d'explications privées. S'il faut parler publiquement je le ferai en temps opportun. J'espère que M. le directeur du Canada se souviendra de mes observations et de mes conseils. "

Voilà qui confirme parfaitement la mise au point de l'Action Sociale reproduite plus haut.

Le directeur du Canada n'est pas chauceux.

Pourtant la verte leçon que lui avait administrée tout dernièrement Mgr Brunault aurait dû l'assagir.

S'il continue, il nous fera regretter Godfroy Langlois.

Un nouveau démenti formel

Mardi, l'Action Sociale a publié la lettre suivante du Recteur du Collège Ste-Marie :

La Vigie continue sa campagne déloyale contre le Collège Sainte-Marie, au moyen d'assertions fausses et calomnieuses. Elle sollicite même imprudemment des démentis. Voici, pour n'y plus revenir, ce que j'ai à lui répondre.

Le 12 janvier elle affirmait " qu'on permet au Devoir d'avoir un dépôt dans le collège même où l'on vend tous les jours cette feuille aux élèves. " J'ai affirmé et j'affirme encore que c'est faux.

Le 17 janvier elle affirmait que " si le Devoir n'a pas un dépôt en règle dans le collège, tous les jours l'agent de ce journal passe au collège Sainte-Marie et y vend sa feuille régulièrement. " C'est encore faux.

Le 1er février elle revient à la charge et affirme " que le Devoir est régulièrement déposé au collège Sainte-Marie de Montréal, tous les jours, à l'exclusion des autres journaux libéraux. " Ces deux assertions sont absolument fausses comme les précédentes.

Ceux qui lisent la Vigie sauront désormais ce qu'il faut penser des accusations que ce journal lance inconsidément à droite et à gauche. Aussi, nous ne nous en occuperons pas plus, à moins que la gravité de la matière ne nous mette un jour dans la nécessité d'invoquer la protection des tribunaux.

Agréez, monsieur le Directeur, l'assurance de mon respectueux dévouement.

T. FILLIATRAULT, S. J.,
Recteur du Collège Sainte-Marie.

Nous ne surprendrons pas nos lecteurs en disant que la Vigie n'a pas eu un mot sérieux pour répondre à ce vigoureux coup d'assommoir.

Monsieur l'abbé Eloi Laliberté, ancien curé de Sainte-Marguerite, décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph et de la Congrégation du Petit-Seminaire de Québec.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi à Saint-Louis de Lotbinière.

Eug. C. LAFRAMME, ptre,
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

Bas les masques

Le R. P. Couet, O. P. vient de publier une étude antimaçonnique qui fera faire la grimace à nos petits masques.

Cet opuscule de 32 pages est le complément de *La Franc-Maçonnerie et la Conscience Catholique*, du même auteur, et si favorablement accueilli du public.

Dans une première partie, l'auteur résume en quelques pages l'enseignement de l'Eglise sur l'obligation de dénoncer les Francs-Maçons.

Dans une deuxième, il prouve, par l'histoire, que cette mesure est très sage.

Dans une troisième, qu'elle est tout à fait opportune.

Il fait voir aussi sur quel terrain on peut combattre efficacement cet ennemi qui fait tant de mal à l'Eglise et à la Société.

Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui hésitent à dénoncer les Francs-Maçons. Sont-ils arrêtés par la réputation ou par le doute sur la valeur de l'arme? L'auteur répond à ces objections.

Il s'adresse encore aux membres des cercles, des sociétés de bienfaisance et des organisations ouvrières. C'est le moyen de les mettre en garde contre les sociétés secrètes, défendues par l'Eglise.

Ecrit d'une plume alerte et facile, cette nouvelle contribution à la littérature antimaçonnique, rappelle vivement, à chacun, les devoirs de l'heure présente.

En vente : chez l'auteur, 301, Grande-Allée, Québec ;

En dépôt : à Québec, à la librairie Garneau, et à la *Vérité* ;

A Montréal, à la librairie Beauchemin, et à la librairie Granger.

5 sous l'unité, par la poste 7 sous — 50 sous la douzaine—\$3.00 le cent.

A propos d'héritage

Une dépêche de Rome qui fait actuellement son tour de presse annonce que Pie X vient d'hériter, de nouveau ; cette fois, d'un million de lires léguées par Léon XIII.

Les catholiques doivent être mis en garde contre ces histoires d'héritage.

C'est là un vieux truc des agences judéo-maçonniques, ennemies de la papauté.

Elles veulent faire croire au monde catholique que le Pape est riche et que les fidèles n'ont pas besoin de venir à son secours en souscrivant au denier de S. Pierre.

Nos journaux catholiques ne devraient donc pas propager pareilles déceptions.

RAPPORT INCOMPLET

La Commission royale nommée par le gouvernement pour faire une enquête au sujet de la situation scolaire de Montréal doit soumettre son rapport à la Législature dans quelques jours.

A ce propos, la *Croix* annonce qu'il manque un mémoire important qui devait faire partie du dossier.

La *Croix* s'engage à préciser davantage son accusation dès que le rapport sera rendu public.

Cela promet d'être aussi édifiant qu'intéressant.

AMUSEMENTS

ET EXPLOITATION

Il y a une tendance chez nous à faire des expositions agricoles de véritables *shows* où l'on exploite les naïfs.

A chaque exposition il se gaspille de grosses sommes d'argent, c'est-à-dire d'économies.

Des *roues de fortune* aux expositions, — A quoi bon? Pourquoi multiplier les occasions de gaspillage? Sans doute, les propriétaires de ces machines-là y trouvent grassement leur compte et sans beaucoup de fatigue, mais le cultivateur, lui...

Allons, *pas de ça* aux Expositions agricoles.

Et puis, les *tentes*! Les trois quarts au moins sont inutiles, quelques-unes sont *dangerieuses* au point de vue moral.

Trop souvent, on permet à des gens non recommandables, de dresser leur tente sur le terrain de l'Exposition. Ces individus en profitent pour y exhiber... des immoralités. Cela au vu et su du grand nombre. Les gens respectables s'en sont plaints.

L'honnêteté naturelle demande que les organisateurs exercent un contrôle sévère sur tout ce qu'on exhibe pendant ces jours où une population toute entière visite l'exposition. C'est un devoir pour eux de veiller à ce que rien ne blesse la pudeur.

Les organisateurs doivent voir à ce que l'on n'exploite pas le peuple. Il y a un certain nombre de ces tentes où l'on *attrape* les gens, et l'on abuse de la curiosité humaine.

Je me souviens qu'à la dernière *Exposition* de Québec, on faisait payer 10 centins pour voir un cheval... qui avait la queue à la place de la tête. L'annonce promettait un phénomène extraordinaire. Nombreux étaient les visiteurs qui s'y laissaient prendre. Une fois sortis, ils avaient soin de ne rien dire, afin de n'avoir pas à avouer qu'on les avait joués. Et ainsi la tente regorgeait de curieux qui allaient voir... un cheval placé de reculons dans sa stalle!

C'est ineffable. De ces histoires-là, moins il y en aura aux expositions, mieux ça sera.

Qu'il y ait des amusements pour attirer la foule; très bien. Il en faut, mais qu'ils soient intéressants et intelligents.

Pourquoi viser à rabaisser et à abrutir le peuple? N'est-ce pas assez de certains journaux qui y travaillent continuellement par leurs folies et leurs images...

Pourquoi, en outre, n'organiserait-on pas un système de conférences courtes et pratiques. Les Expositions sont pour le cultivateur. Le but qu'on se propose est d'encourager et de développer le goût de l'agriculture, d'instruire le travailleur du sol. Alors les conférences doivent y trouver tout naturellement place? Il n'est pas d'enseignement plus pratique que celui-là. Les résultats des méthodes proposées sont là sous les yeux de tous. Ils donnent à la parole des conférenciers une force qu'elle n'a pas ordinairement. Il n'y a rien comme les faits pour convaincre.

Il resterait à donner ces conférences à des heures faciles.

De la sorte, on peut espérer que

les Expositions produisent des résultats pratiques chez la classe agricole.

AGRICOLA.

Boxe et vues animées

A Montréal il y a un règlement qui interdit la boxe.

" Les luttes à coup de poing (boxe) et les représentations du pugilat sont strictement interdites dans les limites de la cité de Montréal. "

Le conseil de ville vient de compléter ce règlement en ajoutant :

" Il est aussi défendu de reproduire ces luttes et représentations au moyen de vues animées. "

N'y a-t-il pas un échevin à Québec pour présenter un règlement semblable.

Il y a quelques mois, un théâtre de vues animées de Québec fut poursuivi pour avoir donné des vues animées représentant un combat de boxe brutal devant un auditoire composé en grande partie d'enfants. Le propriétaire eut gain de cause.

Un règlement trancherait définitivement cette question et empêcherait la répétition de spectacles dégradants et honteux pour une ville civilisée.

Réclame et Vérité

Le R. P. L. Lalande, S. J. a été très applaudi au Loyola, mardi soir dernier, en se constituant le détenseur et le vengeur de la vérité et du bon sens si souvent outragés par la réclame, le respect humain et la bêtise mondaine.

Avec verve et esprit il a ridiculisé la réclame folle, mensongère et ses naïves victimes, toujours les mêmes.

Les opinions toutes faites, les conventions de salons, les préjugés et les travers sociaux ont tourni au R. P. Lalande l'occasion de faire une vigoureuse apologie de la vie en famille, de ses plaisirs et de ses charmes.

Le conférencier a aussi dénoncé la laïcisation qui grâce à la réclame et aux préjugés est entrée en lice contre le catholicisme. Les mots, les idées, les choses, les œuvres se laïcisent.

La charité est devenue la philanthropie, les œuvres chrétiennes s'appellent aujourd'hui des entreprises humanitaires et le dévouement de l'*altruisme*.

Le R. P. Lalande a terminé par un trait pour peindre la haine farouche du laïcisateur sectaire et la sublime charité de sa victime, le prêtre.

ABOYEUSE

La *Vigie* travaille à s'attirer une adhésion autorisée.

Sa campagne inqualifiable contre nos collèges est un véritable scandale.

Après avoir attaqué le collège Sainte-Marie, le collège de Lévis, le séminaire des Trois-Rivières, elle aboie maintenant dans sa livraison de jeudi contre le séminaire de Chicoutimi.

La leçon reçue par son confrère du Canada devrait pourtant profiter à cette aboyeuse.

Protestation

A une réunion du Conseil d'Administration de la Caisse populaire de Notre-Dame du Chemin tenue sous la présidence de M. le juge Déry, la résolution suivante a été adoptée unanimement.

Il est proposé par M. David Ouellet, appuyé par M. Octave Bédard que le Conseil d'Administration de la Caisse populaire de Notre-Dame du Chemin se déclare absolument opposé à l'idée de faire nommer un inspecteur des Caisse populaires par le gouvernement. Que copie de la présente soit publiée dans les journaux.

E. A. DÉRY, président.

PAUL TARDIVEL, secrétaire.

Pour les économistes

Tous ceux qui s'intéressent aux questions et aux œuvres économiques doivent lire le *Petit catéchisme* de Lefranc sur les *Caisses Populaires*.

Ce petit traité, très méthodique, très clair et très pratique est destiné à obtenir un grand succès. C'est un ouvrage unique, indispensable à l'heure présente.

C'est aussi le premier ouvrage canadien d'économie pratique.

Nul doute qu'il va grandement contribuer à la diffusion des Caisse populaires.

On peut se procurer cet ouvrage à nos bureaux. 10 sous ; 12 sous par la poste.

Petit plaisir

M. Langlois vient de se donner un petit plaisir. Devant la Commission technique il est venu débiter avec un grand sérieux son boniment habituel qui se termine invariablement par l'exposé du programme que lui a tracé la Loge; l'instruction obligatoire, gratuite et l'uniformité des livres.

Reste à savoir quel rapport ces desiderata qui sont du domaine de l'instruction primaire ont avec l'enseignement technique.

Etudes, sommaire du 20 janvier 1911 : La nouvelle critériologie, Paul Gény ; Monseigneur Duchesne, de l'Académie française, Adhémar d'Alès ; Léon Nikolaïevitch Tolstoï, Paul Bernard ; L'Eglise constitutionnelle en l'an IV, Pierre Bliard ; Les missions protestantes en 1910, Alexandre Brou ; Causerie entomologique, Léon Deshayes ; Bulletin de théologie, Xavier Le Bachelet ; Revue des livres.

—o—

Revue Catholique des Institutions et du Droit, sommaire de janvier 1911 : Bénédiction du Souverain Pontife ; Lettre de S. G. l'Archevêque de Montréal au Directeur de la *Revue* ; Discours du R. P. Em. Plantier ; Les associations de pères de famille, colonel Keller ; L'enseignement chrétien et les livres classiques, T. F. ; L'œuvre législative en 1910, G. Fressenon ; Mariage religieux et mariage civil, Ernest Sermet ; Chronique judiciaire des intérêts catholiques, Régis Peillon ; Les événements du mois, Henry Moinecourt.

Prenez, Lisez

Vous trouverez dans *Romans-Review*, numéro du 15 janvier 1911, l'analyse des livres scientifiques les plus récents, l'appréciation des livres de morale les plus curieux, et une multitude de renseignements utiles.

Les journaux et les collections nous envahissent : vous saurez en lisant ce numéro, ce que vaut l'*Idéal Bibliothèque*, de Lafitte, le journal le *Temps* et le magazine *Nos Loisirs*.

Les romans pullulent. Vous saurez ce qu'il faut penser de ceux dont on parle autour de vous.

Vous voulez des ouvrages plus sérieux : *Romans-Review* vous en signale dans le présent numéro une quantité considérable sur l'Eglise et ses bienfaits, sur le Pape, sur le protestantisme, etc.

Enfin, s'il vous arrive de rencontrer une difficulté quelconque relativement à un livre ou à une publication quelconque, empressez-vous d'écrire à *Romans-Review* qui vous renseignera dans son Petit Courrier.

Voici l'adresse : M. l'abbé Bethléem rue Pasteur, Six-le-Noble, Nord. Quant au prix de l'abonnement : 10 fr. pour l'Etranger ; et 2 fr. pour un abonnement d'essai dans tous les pays.

Consulat français au Canada

M. Joseph de Loynes, consul général de France au Canada, doit nous quitter dans quelques jours. Le gouvernement français vient de le nommer Ministre plénipotentiaire au Pérou, avec résidence à Lima.

Le nom du successeur de M. de Loynes n'est pas encore connu ; espérons que ce ne sera pas un franc-maçon.

Il n'y a pas de doute, la Loge a dû faire des instances auprès du Grand Orient de Paris pour qu'il travaille à obtenir du gouvernement français un consul franc-maçon.

On n'a pas oublié les documents maçonniques publiés il y a quatre ans et qui établissaient que l'*Emancipation* insistait pour avoir un sectaire comme consul en remplacement de M. Kleckowski.

Le gouvernement français a hésité jusqu'à présent à se rendre aux exigences des Loges sur ce point.

Reste à savoir si cette fois nos maçons emporteront le morceau. Leur influence est en baisse au Canada et leurs relations ne sont pas très sympathiques, dit-on, avec certains personnalités maçonniques de France.

En attendant, c'est M. L. Heilmann, vice-consul de France à Philadelphie qui occupe le poste de M. de Loynes

On annonce la mort du général Cronje qui commandait un corps d'armée lors de la guerre anglo-boer.

Les 16 et 17 février, l'Association Canadienne des Producteurs de semences tiendront leur 7e convention annuelle à Ottawa, au *Canadian building*.

Tous ceux qui s'occupent des œuvres économiques doivent lire le *Catéchisme des Caisses Populaires* de J. P. Lefranc.

Brigadiers catholiques et patriotes

Le Congrès des militaires volontaires Franco-américains réunis à Fall-River s'est terminé par l'adoption d'importantes résolutions dont voici les principales :

LA RELIGION. — Fidèles aux traditions de foi catholique, ils professent de leur attachement à notre Saint Père le Pape Pie X, ils lui réitèrent l'assurance de leur profond dévouement et l'expression de leur amour filial envers son autorité sacrée et celle de la hiérarchie catholique.

LE CLERGÉ. — Remplis d'un profond sentiment de reconnaissance pour les services rendus par leur admirable clergé national, ils lui expriment leurs sentiments respectueux de dévouement et d'affection.

NOTRE PAYS. — Fidèles aux antiques traditions de loyauté de la race française en Amérique par les pouvoirs constitutionnels qui les gouvernent, ils affirment leur sentiment d'allégeance envers le drapeau étoilé et s'engagent à le défendre dans toute la mesure de leurs forces et de leurs moyens.

NOTRE LANGUE. — Que les Brigadiers protestent avec énergie contre toutes les tentatives de faire disparaître parmi nos compatriotes l'usage de la langue française et par là, détruire dans nos familles, les traditions de nos pères. Ainsi, ils reconnaissent que la langue anglaise est la langue officielle du pays, mais ils affirment leurs droits de conserver leur langue maternelle tout en apprenant l'autre ; la connaissance des deux langues étant plutôt une marque de supériorité qu'un acte hostile à la république.

LES ECOLES. — Que les Brigadiers conseillent aux différents cercles de leur association de prôner en tout et partout le système des écoles paroissiales, qu'ils réclament pour ses écoles le droit de l'enseignement de la langue française au moins sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. Ils demandent que les écoles paroissiales soient laissées sous le contrôle du curé.

LES SOCIÉTÉS. — La Brigade, n'étant pas une société de secours mutuel invite tous les Brigadiers à encourager dans toute la mesure de leurs forces les œuvres d'économie comme les caisses populaires, les sociétés anti-alcooliques et elle recommande aux jeunes de s'enrôler dans les sociétés franco-américaines catholiques de préférence aux sociétés neutres. Ils donnent leur cordiale adhésion à la fédération catholique des sociétés franco-américaines organisées récemment.

LA PRESSE. — La presse franco-américaine étant l'arme par excellence dans la défense des principes et des institutions, la Brigade recommande la lecture et l'encouragement de nos journaux nationaux franchement catholiques. A ceux-ci, ses membres expriment publiquement leur reconnaissance pour les services rendus depuis quatre ans à leur cause.

Au congrès des Brigadiers canado-américains, l'hon. H.A. Dubuque a mis fort à propos la jeunesse en garde contre l'esprit d'*égoïsme outré* qui est le danger des démocraties.

Monsieur l'abbé Joseph-Cyrille Fréchette, décédé le 3 février à Saint-Côme de Kenebec, était membre de la Congrégation du Petit-Séminaire de Québec et de la Société ecclésiastique Saint-Joseph.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Côme mardi 7 février.

Eug.-C. LAFLAMME, ptre,
Secrétaire.
Archevêché de Québec.

La Caisse de Saint-François d'Assise

Grâce à l'initiative du Révérend Père Conrad, capucin, et curé de Saint-François d'Assise d'Ottawa, cette paroisse a l'avantage de posséder maintenant une Caisse Populaire des mieux organisées. A la suite de conférences données par M. Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses Populaires, qui pendant son séjour à Ottawa, consacre ses rares moments de loisirs à répandre cette œuvre parmi nos compatriotes d'Ontario, l'assemblée de fondation fut tenu dimanche le 29. Plus de 217 parts de \$5.00 furent souscrites sur le champ par près de 160 sociétaires. L'élan a été superbe et l'avenir de cette Caisse est doublement assuré par un heureux choix des officiers et surtout par la promesse faite généreusement par le Rév. Père Conrad qu'il consacrerait tous ses loisirs et toute sa sollicitude à assurer la prospérité de cette belle œuvre paroissiale.

S. G. Monseigneur Gauthier, archevêque d'Ottawa, a été choisi comme patron, Mgr Routhier Grand Vicair et le Supérieur Général des Capucins au Canada, comme vice-patrons et M. Alphonse Desjardins, Président d'Honneur.

Président, D. Raymond. Vice-Président, J. A. Verdon. Secrétaire, J. A. Berthiaume. Gérant, J. M. Briand.

Honneur et chaudes félicitations aux paroissiens de Saint-François d'Assise qui ont si bien répondu à l'appel de leur dévoué curé, dont le zèle est inlassable et qui sait multiplier les bienfaits parmi ses ouailles.

La Compagnie Bell et le français

La semaine dernière nous avons dénoncé le *Merger* qui se moque de la loi l'obligeant à se servir du français et de l'anglais dans ses rapports avec le public.

Cette semaine nous tenons à féliciter la Compagnie de téléphone Bell qui a fait imprimer en français et en anglais ses formules de compte pour les souscripteurs, de Québec.

Cependant nous avons constaté que les formules de compte pour l'usage du téléphone à longue distance sont encore en anglais seulement.

VIENT DE PARAITRE

Le Catéchisme des Caisses Populaires par J. P. Lefranc est maintenant en vente.

Prix 10 sous en librairie ; par la malle 12 cts.

Nouvelle Revue Théologique, sommaire de janvier 1911 : Droits du chapitre et du curé dans la cathédrale, A. Couly ; Consultations ; Actes du Saint-Siège ; Notes de Théologie morale et de droit canonique ; Le vrai motif de l'Incarnation, P. Galtier ; Notes de littérature ecclésiastique ; Bibliographie ; Publications nouvelles.

Société générale des Eleveurs

De la Province de Québec

L'assemblée générale annuelle des membres de la *Société Générale des Eleveurs* de la Province de Québec aura lieu lundi, le 13 février courant, à 10 h. a. m. à l'Hôtel Queen's, à Montréal, près de la gare du Grand Tronc.

Il y aura trois séances : à 10 h. a. m., à 2 h. p. m. et à 7 h. p. m.

Les Honorables Ministres de l'Agriculture d'Ottawa et de Québec, ainsi que le Commissaire de l'Industrie Animale seront présents à celle de 2 heures et y prendront la parole.

La séance de 10 h. a. m. sera consacrée à la lecture du rapport du secrétaire et aux affaires de routine. Celle de 7 h. sera ajournée à 11 h. p. m. jusqu'au lendemain à 10 h. a. m., si c'est nécessaire.

Il sera accordé des billets à réduction sur tous les chemins de fer pour venir à cette assemblée, aux conditions suivantes :

1° Achetez votre billet au moins une heure avant le départ du train et prenez un billet de 1ère classe ;

2° Faites vous donner un *certificat* par l'agent ;

3° Faites viser ce *certificat* au commencement de l'assemblée, à Montréal, par l'agent des chemins de fer qui s'y trouvera ; ce pourquoi vous aurez à payer 25 sous ;

4° Faites aussi signer ce *certificat*, à Montréal, par le Secrétaire de la Société des Eleveurs ;

5° Pour le retour, achetez votre billet au moins une heure avant le départ du train et présentez à l'agent votre *certificat*.

La réduction dépendra du nombre de membres qui seront présents à l'assemblée.

ANGLICISMES

Et leurs équivalents français

Set : série, jeu, groupe.

Un *set* d'arbres : une série d'arbres.

Un *set* de poids : une série, un jeu de poids.

Un *set* d'avirons, de voiles, de pavillons, de *broches* à tricoter : un jeu d'avirons, de voiles, de pavillons, d'aiguilles à tricoter.

Un *set* de balais, brosses : un jeu de balais, de brosses.

Un *set* de poulies : un groupe de poulies, poulies de renvoi, poulies de direction, un renvoi de poulies.

Un *set* de machines : un groupe de machines.

Set : bloc, faisceau, boîte, etc.

Un *set* de plaques (électricité) un bloc de plaques.

Un *set* de *springs* : un faisceau, un paquet de ressorts.

Un *set* d'instruments à dessein : une boîte de compas.

Un *set* d'outils : une boîte, un coffre d'outils.

Un *set* de pupitre : un écritoire.

Un *set* de *lave-mains*, un *set* à toilette : toilette (meuble contenant tous les objets dont on se sert pour se laver ; l'ensemble des vases qui sont sur ce meuble : une toilette de porcelaine).

Un *set* de pentures : une paire de pentures.

Un *set* de photographies : une collection, un choix de photographies.

LE COMITÉ DU BULLETIN
du Parler Français.

EN PASSANT

Réflexions de tempérance

Nous empruntons à la *Tempérance* ces quelques réflexions :

Il y a dans la Province de Québec plus de 3000 buvetiers.

Un cabaret est un abattoir d'hommes.

Un alambic fait plus de victimes que dix canons.

Environ 25 millions de piastres sont bues annuellement dans la seule Province de Québec, c'est-à-dire 5 fois les revenus de la Province !

A Montréal 100 boulangers suffisent à donner le pain à toutes les bouches ; mais pour donner à boire aux gosiers altérés, il faut, en outre des immenses réservoirs de l'aqueduc, près de 500 buvettes, sans compter les centaines d'épiceries licenciées, et tous les bouges qui vendent à boire sans licence.

Le gouvernement fédéral retire des spiritueux et des bières et vins un revenu douanier annuel de 5 millions, et un revenu d'accise de 8 millions, soit 13 millions de piastres, 18 pour cent de son revenu total. Qui paie cet impôt ? Les débitants de boissons, qui se remboursent à même l'argent des citoyens.

Les devoirs du buvetier

M. l'avocat Beauchamp publie dans la *Tempérance* un commentaire de la loi des licences.

M. Beauchamp est d'avis que le gouvernement devrait faire mieux connaître aux cabaretiers leurs obligations et leurs devoirs.

" D'abord, écrit-il, chaque licencié devrait être instruit des devoirs que lui impose sa licence. Il n'y a rien dans la loi qui pourvoit à instruire l'hôtelier ou l'épicier sur ce sujet. Tout est laissé à l'axiome que chacun est censé connaître la loi, et à la conscience du licencié. Pourquoi n'obligerait-on pas chaque porteur de licence d'afficher dans son établissement à un endroit bien en vue du public, les principales défenses de la loi ? L'on pourrait faire un choix judicieux des articles des Règlements et des Lois qui protègent les individus et les mœurs, et les afficher ainsi, comme cela se fait en France dans les cabarets.

Ils seraient là comme un perpétuel avertissement du risque que court le porteur de licence en violant la loi. Ils seraient aussi souvent une protection pour lui-même contre les sollicitations illégitimes de personnes sans scrupule.

Cette méthode est suivie avec avantage dans bien des cas. Par exemple, les voituriers doivent mettre bien en vue dans leur bateau, chars ou véhicule quelconque les prescriptions de la loi et leurs propres conditions. Les grands hôtels ont presque toujours de pareils avis affichés dans les chambres des voyageurs. "

Progrès du catholicisme en Angleterre

Voici les informations tirées par la *Semaine religieuse* de Montréal du *Catholic Directory* de 1911 sur l'Eglise catholique en Angleterre :

" Au commencement de l'année dernière, il y avait en Angleterre et dans le Pays de Galles 20 archevêques ou évêques, 3,687 prêtres et 1,760 églises ou chapelles. — En 1911, nous constatons l'existence de 19 évêques, 3,747 prêtres et 1,773 édifices consacrés au culte. — Le nombre des évêques a été réduit à 19, par suite du décès de Mgr l'évêque de Portsmouth, qui a été remplacé par son coadjuteur. En revanche, on compte 60 prêtres de plus que l'an dernier et 13 nouvelles églises

ou chapelles.

L'Ecosse avait au commencement de 1910, 6 archevêques ou évêques, 553 prêtres et 390 églises ou chapelles. Au jourd'hui, elle possède 6 archevêques ou évêques, 555 prêtres et 394 lieux consacrés au culte. C'est une augmentation de 2 prêtres et de 4 sanctuaires.

Sur les 4,302 prêtres qui constituent le clergé de la Grande-Bretagne (Angleterre et Ecosse réunies), 2,758 appartiennent au clergé séculier, et 1,544 sont des religieux.

La hiérarchie catholique, dans l'empire britannique tout entier, est représentée par 31 archevêques, 110 évêques, 38 vicaires apostoliques et 11 prélats apostoliques — en tout 190 prélats gouvernant 12,156,885 fidèles, dont 5,515,314 dans le Royaume-Uni. "

Un glorieux nécrologe

La liste des missionnaires tombés, au cours de l'année 1909, dans les travaux de l'apostolat, vient de paraître dans le dernier numéro de l'année des *Missions catholiques*.

Ce nécrologe comprend 187 noms, dont 80, soit près de la moitié, étaient portés par des Français, sans compter ceux de 5 originaires des diocèses de Metz et Strasbourg, tous appartenant à des Sociétés religieuses françaises.

Par nationalités, les 187 se répartissent comme il suit : Français, 80 ; Italiens, 21 ; Belges, 14 ; Espagnols, 13 ; Allemands, 11 ; Irlandais, 6 ; Suisses, 6 ; Hollandais, 5 ; Autrichiens, 5 ; Indiens, 5 ; Colombiens, 2 ; Américain (Etats-Unis), 1 ; Equatorien, 1 ; Argentin, 1 ; Canadien, 1 ; Polonais, 1 ; Hongrois, 1 ; Syrien, 1 ; Turc, 1 ; Bulgare, 1 ; Alsaciens-Lorrains, 5 ; pays d'origine non dénommée, 5.

Les familles religieuses dont ils faisaient partie sont les suivantes : Missions étrangères de Paris, 23 ; Congrégation du Saint-Esprit, 13 ; Compagnie de Jésus, 9 ; Pères Blancs, 9 ; Lazaristes, 6 ; Maristes, 5 ; Oblats de Marie, 5 ; Missions africaines de Lyon, 3 ; Dominicains, 3 ; Sacrés-Cœurs de Picpus, 1 ; Compagnie de Marie, 1 ; Frères Mineurs, 1 ; Capucin, 1 ; Sacré-Cœur d'Issoudun, 1.

Les présidents de la Chambre française

Un journal français donne la liste des

présidents de la Chambre française sous la troisième république :

- Jules Grévy (de 1876 à fin janvier 1879).
- Gambetta (du 31 janvier 1879 à octobre 1881).
- Brisson (du 3 novembre 1881 à avril 1885).
- Floquet (avril 1885 à 1889).
- Méline (1889).
- Floquet (novembre 1889 à 1893).
- Casimir-Périer (1893).
- Charles Dupuy (1894).
- Casimir-Périer (juin 1894).
- Burdeau (juillet 1894).
- Brisson (décembre 1894 à 1899).
- Deschanel (1900 à juin 1902).
- Léon Bourgeois (juin 1902 à 1904).
- Doumer (1905 à juin 1906).
- Brisson (1906 à 1910).

La franc-maçonnerie est bien représentée par M. Brisson.

Pour envelopper les paquets

De la *Croix* de Montréal :

- Mon journal, à moi, c'est la *Presse*...
- Tu n'est pas difficile...
- Comment ! est-ce que la *Presse* n'est pas un bon journal ?
- Peut-être...
- Est-ce qu'elle ne vaut pas dix fois les petites feuilles de quatre, six et huit pages ?
- C'est drôle, mais moi j'aime les

petites feuilles de quatre, six et huit pages — pas les jaunes, j'en ai horreur !

— Et d'abord pourquoi ces préférences ?

— D'abord, j'aime à lire des articles réfléchis, convaincus et signés ; puis, j'aime à trouver ces articles dans la même page. Rien n'est fastidieux comme cette manie de mettre quelques lignes dans une page, quelques autres plus loin au milieu d'un dédale de réclames, ou échelonnées au bas des pages, sans compter qu'il nous faut souvent revenir sur nos pas. Cette disposition typographique n'existe pas dans les journaux de quatre pages.

Et toi, as-tu des raisons qui militent en faveur de ta grande feuille. Sans doute, ce sont les annonces de pilules, de théâtres ou de chambres à louer, qui te portent à faire ce choix ; ou bien, seraient-ce les vignettes et les caricatures ?

— Non, rien de cela ; tiens, voici : j'aime la *Presse* parce que, vu son grand nombre de feuilles, il n'y a rien comme ça pour envelopper les paquets...

— Ah ! je comprends ! Eh bien ! si ton commerce augmente je te conseille de t'abonner à la *Patrie* ; elle concourt souvent avec la *Presse* pour l'épaisseur.

L'épiscopat catholique

A l'heure actuelle, il y a dans le monde entier, 1,400 évêques catholiques. L'Italie en possède 268 ; la France 84 ; l'Espagne 5 ; l'Autriche Hongrie, 52 ; la Russie 13 ; le Portugal 12 ; la Turquie d'Europe 7 ; la Grèce 7 ; la Belgique 6 ; la Hollande 3 ; la Suisse 5 ; la Bosnie Herzégovine 3 ; la Roumanie 2 ; le Danemark, la Bulgarie, le Luxembourg, Monaco, et le Berbie, en ont un, chacun. L'Irlande 28 ; l'Angleterre 16 ; l'Ecosse 6 ; Malte 3 ; les Indes Orientales 32 ; le Japon 4 ; la Turquie d'Asie 3 ; la Perse 1 ; le Canada 26 ; les Etats-Unis 93 ; Terre-Neuve 3 ; les Républiques de l'Amérique du Sud et l'Amérique Central 130 ; l'Australie et l'Océanie 19 ; la Nouvelle-Zélande 4 ; les Philippines 9 ; Cuba et Porto Rico 5.

Une page d'histoire d'Ontario

M. Charles Leclerc a fait en quelques lignes l'histoire des premiers temps de la province d'Ontario :

" La province actuelle d'Ontario a été érigée pour la première fois en province séparée, sous le nom de Haut-Canada, en 1791. Partie intégrante de l'ancienne province de Québec, elle était, antérieurement à cette date, inhabitée. On y trouvait seulement des guerriers sauvages sur les rives de la rivière Outaouais et sur les bords des Grands Lacs. Les pionniers de la civilisation chrétienne en Amérique, missionnaires ou explorateurs avaient bien parcouru ces majestueuses solitudes, les intrépides guerriers de la Nouvelle-France avaient bien construit des forts en maints endroits, mais le trône de la France tombait alors dans la boue et les " arpents de neige " passaient à la Grande-Bretagne.

C'est la guerre de l'Indépendance américaine qui colonise Ontario. Grâce à elle, 10,000 loyalistes envahissent la province en 1784. Ils y sont d'ailleurs invités avec instance. On leur promet et on leur octroie de vastes terres ; on va même jusqu'à les munir d'instruments aratoires et jusqu'à leur fournir des aliments. Résultat : en 1796, la population du Haut-Canada se chiffre à 30,000, en 1806 elle atteint 70,000, en 1824, 150,000, et en 1832, 263,000.

Ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que les Canadiens-français, fils des découvreurs de l'Ontario, peuvent y prendre racine. D'abord, on tente de les tenir systématiquement en dehors de

la province. N'empêche que le groupe français des comtés de Kent et d'Essex, Français issus de la colonie primitive de Détroit, réussit à accroître son nombre et à conserver sa mentalité. Sur les confins de la province, une invasion lente mais constante vient de Québec. C'est à tel point qu'en 1842, il y a dans l'Ouest Ontarien 4,568 Canadiens-français et dans l'Est plus de 5,000. "

A l'heure actuelle les nôtres sont plus de 200,000 dans Ontario.

Un juge canadien-français

Le vaillant *Moniteur* réclame la nomination d'un juge canadien-français dans Ontario :

" La place laissée vacante sur le banc par la mort du juge MacMahon est toujours libre et nous nous demandons si cette belle occasion de rendre justice à nos compatriotes sera bien comprise par ceux qui ont le plein pouvoir de faire triompher nos droits.

Nous laissera-t-on longtemps dans cet état d'infériorité sans songer un seul instant à jeter les yeux sur nous. Voici ce que disait M. E. Tassé le 20 janvier 1910, au Congrès d'Education des Canadiens-Français : " Il y a vingt ans que nous possédions dans notre province un sénateur, et sur le banc judiciaire deux juges, mais, notez-le bien, dans les cours de moindre importance. Disons aussi que notre population s'élevait alors dans les 100,000 âmes. Vingt ans plus tard, lorsque notre population dépasse 200,000 âmes, qu'elle a plus que doublé, nous n'avons toujours qu'un sénateur et que deux juges dans les cours de comté.

" Dans la Haute Cour de Justice d'Ontario, nous sommes absolument ignorés. Dans les cours supérieures, les catholiques de langue anglaise possèdent plusieurs juges et nous n'en avons pas un seul. "

En face d'une telle situation allions-nous continuer à dormir sur les deux oreilles ou à chanter les bienfaits de l'esprit de parti. La porte est ouverte à la justice, il faut qu'elle entre, c'est-à-dire, les circonstances nous permettent de réclamer nos droits, il faut les réclamer avec énergie, et montrer à ceux qui doivent nous rendre justice que nous sommes résolus d'agir. "

Justes remarques

Il y a quelques jours M. Emilianu Renaud, un compatriote, pianiste

distingué qui nous fait grand honneur dans le monde musical est venu donner un concert à Québec.

Voici quelques remarques faites par l'*Action Sociale* à cette occasion :

" M. Emilianu Renaud a joué devant une salle à peu près vide. C'est une honte pour Québec. Le virtuose qui a été applaudi et fêté dans les plus grandes capitales du monde s'est trouvé en présence d'un public choisi, mais nécessairement insuffisant pour rendre justice à son talent.

A Québec — c'est un peu drôle de le constater — on ne sait pas goûter la musique. On ne goûte pas davantage les diverses manifestations artistiques qui nous sont offertes. La Société Symphonique de Québec qui est bien, pourtant, l'une des organisations qui font le plus grand honneur à notre race, n'arrive pas à réunir un public assez nombreux pour l'encourager à vivre.

Mais s'il se présente une troupe composite, dont on ne voudrait pas dans un milieu qui possède une certaine culture, la vaste salle de l'Auditorium s'emplit jusqu'au faîte, et on en fait du tapage !

La moindre troupe d'opéra louche fait salle comble — avec des artistes

d'occasion, des artistes qui n'ont rien d'artistique.

Faut-il croire que nous avons perdu à jamais le sens du bon goût? Ce serait déplorable. Québec a la réputation d'avoir conservé l'esprit français. Ce serait une déception pour ceux qui y tiennent, d'apprendre que l'esprit (?) et la culture qui nous viennent d'Amérique ont remplacé le peu que nous avons conservé."

—o—

M. Taft et le Canada En présentant son projet de réciprocité commerciale le président Taft a fait des déclarations qui ne manquent pas d'importance.

"Le but que je me suis proposé, a-t-il dit, en établissant ce traité de réciprocité avec le Canada, n'a pas été seulement d'obtenir un arrangement qui serait avantageux pour les deux pays, mais qui aurait aussi un caractère national dans son ensemble pour tous les groupes de la population américaine.

"La nouvelle entente entre les deux pays cimentera davantage les relations amicales qui ont marqué toutes nos controverses depuis un siècle..."

Et le président termina en ces termes :

"Le Canada, notre bon voisin, ne nous a rien coûté pour la défense de son territoire et ne nous coûtera rien dans l'avenir. Il s'est toujours montré très empressé de régler amicalement les difficultés internationales. Il a avec nous des traditions et des aspirations communes. J'ai confiance de m'être fait l'interprète scrupuleux des sentiments du peuple en proposant cet arrangement de relations plus intimes avec le Canada; et j'espère fermement que le nouveau traité passera dans les lois de notre pays."

VALEURS ET SALAIRES

Au Canada

Le Bureau de recensement nous envoie la communication suivante :

La statistique mensuelle de janvier dit que les valeurs des produits et de la main-d'œuvre agricoles au Canada atteignent un chiffre satisfaisant en 1910. La valeur totale du bétail sur les fermes est de \$593,767,000, soit \$55,979,00 de plus qu'en 1909. Les chevaux sont évalués à \$132 50 par tête contre \$132.72 en 1909. Les vaches laitières à \$42.60 contre \$36.38, les autres bêtes à cornes à \$30 90 contre \$28.81 et les moutons à \$6 00 contre \$5.89. Seuls les porcs accusent une baisse dans le prix moyen; ils sont à \$11.30 par tête au lieu de \$11.80. La valeur totale des chevaux en 1910 est de \$235,393,000 contre \$278,739,000 en 1909, celle des vaches laitières de \$121,613,000 contre \$103,601,000, celle des autres bêtes à cornes de \$131,781,000 contre \$126,326,000 et celle des moutons de \$15,819,000 contre 15,735,000. La valeur totale des porcs est tombée de \$34 368,000 en 1909 à \$31,157,000 en 1910.

Les chevaux atteignent le prix le plus élevé dans la Saskatchewan, les vaches laitières, les autres bêtes à cornes et les moutons dans l'Ontario et les porcs dans Québec. Les chevaux de trois ans et de plus atteignent le prix le plus élevé dans la Colombie-Britannique, où la moyenne était de \$225. La valeur des porcs, par 100 livres de poids vif, varie \$6.50 au Manitoba à \$9.62 dans Québec. Le prix de la laine non lavée était de 18 centins en 1910 et de 17 centins en 1909; celui de la laine lavée de 24 centins pour l'une ou l'autre année.

La valeur moyenne de la terre ara-

ble occupée au Canada était de \$38.45 par acre, soit 15 centins de moins que l'année précédente. C'est dans la Colombie Britannique où les défrichements sont coûteux et où la terre est largement utilisée pour l'arboriculture fruitière, qu'elle atteint le chiffre le plus élevé — la moyenne est de \$74 par acre — soit 53 centins par acre de plus que l'année précédente. L'Ontario vient ensuite avec \$48 par acre, soit \$2.22 de moins qu'en 1909

Quant à la main-d'œuvre employée pendant la saison d'été les hommes sont payés en moyenne \$35.15 par mois et les femmes \$20.70, pension comprise, contre \$33.69 et \$19.08 respectivement l'année précédente. La moyenne annuelle est de \$347.10 pour les hommes et de \$209.09 pour les femmes, pension comprise, contre \$336.29 et \$208.08 respectivement en 1909. Les salaires mensuels sont les plus élevés dans la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique où les hommes sont payés \$40 et plus et les femmes \$25 et plus, pension comprise. La valeur moyenne de la pension par mois varie de \$5 pour les hommes et \$6 pour les femmes dans l'Île du Prince-Edouard, à \$20 et \$17 respectivement par mois dans la Colombie-Britannique.

C'est là la valeur des salaires et de la pension sur la ferme où les hommes sont employés aux travaux des champs et les femmes aux travaux d'intérieur. Les chiffres donnés représentent les moyennes compilées d'après un grand nombre de rapports fournis par les cultivateurs au bureau du recensement.

UN MOT

Nous invitons les retardataires à se mettre au plus tôt en règle avec notre administration. Il nous est dû un fort montant d'arrérages dont nous avons absolument besoin pour attacher les deux bouts, à la fin de l'année.

La *Vérité*, nos lecteurs le savent, n'a aucune annonce payante, elle vit seulement avec le revenu des abonnements.

Nous demandons à ceux qui nous lisent de nous donner au moins cet encouragement de payer régulièrement leur abonnement.

Adressez-vous à la "Vérité"

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'IMPRESSION :

En-Têtes de Lettre, de Compte, Cartes d'Affaires, de Visite, Enveloppes, Circulaires, Brochures, Livres de tous formats, Factums, Livrets de Reçus, Programmes, Affiches, Musique, Etc., etc.

N. B. — ATTENTION SPÉCIALE, aux commandes données par la maille.

Nous avons en vente le *Congrès de la Jeunesse à Québec* en 1908. Magnifique volume de 460 pages, avec illustrations. Cet important ouvrage a sa place sur le rayon des livres canadiens.

En librairie \$1.00; franco \$1.15.
A la *Propagande des Bons Livres*.

Afin de nous rendre au désir de S. G. Mgr Bégin nous allons travailler à propager l'excellent *Manuel des Parents Chrétiens* de M. l'abbé Mailloux, édition préparée par M. l'abbé D. Gosselin. 65 c. franco, relié.

Voici ce que Mgr Bégin écrivait au sujet de ce livre :

"C'est mon désir formel que Messieurs les curés, vicaires et missionnaires s'emploient avec zèle à le propager dans les paroisses... et engagent fortement les parents chrétiens à y puiser la lumière et la direction dont ils ont besoin pour se bien acquitter de leurs graves devoirs."

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

— (: o :) —

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

Le Catéchisme des Caisses Populaires par J. P. Lefranc.

10 cts en librairie; 12 cts franco.

Le Bienheureux Gérard Majella.

3 cts en librairie; 4 cts franco.

Le Trésor du jeune étudiant, relié.

12 cts en librairie; 15 cts franco.

Petite Apologétique, P. Schmitz.

En librairie 20 cts; franco 25 cts.

Vie de Sainte Rita de Cascia.

10 cts en librairie; 12 cts franco.

Le Catholique d'Action par le R. P. Palau, S. J.

En librairie 15 cts; franco 20 cts.

Petite Histoire Sainte reliée pour les enfants du catéchisme.

En librairie 10 cts; franco 13 cts.

Trois Apôtres de la Nouvelle-France.

Vie et martyr des PP. Brébeuf, Jogues et Lallemand. 25 cts franco.

Les Grandeurs de la maternité chrétienne.

Brochure dédiée aux mères de la classe ouvrière. 4 cts; franco 5 cts.

Sobre et riche par le juge F. X. Le mieux. 25 cts.

L'Autorité Sociale par S. G. Mgr Archambault.

Sa nature; sa nécessité, son origine, son exercice.

10 c. en librairie; franco 12 c.

Le Centurion, A. B. Routhier.

Roman des temps messianiques.

En librairie 50 c.; franco 60 c.

Le Manuel des Parents chrétiens, l'abbé Alexis Mailloux.

Broché 40 c. en librairie; 45 c. fr.

Le Christ à l'autel.

Douze méthodes pour assister à la Sainte Messe.

En librairie 4 cts; franco 5 cts.

La Première Canadienne au Nord-Ouest, par l'abbé G. Dugas.

Une belle et intéressante page d'histoire canadienne et qui vaut n'importe quel roman.

En librairie 5 cts; franco 7 cts.

Cœur Magnanime, Rose de Provence. Roman canadien. 20 c. en librairie; 25 c. franco.

Communion fréquente, l'abbé A. Camirand.

Solutions des objections contre la communion quotidienne. 10 c.

Nouvelle Bibliothèque pour tous

(Ouvrages d'Ernest Daudet)

DANS LA TOURMENTE. AU TEMPS DE L'EMPEREUR. EN 1815.

FILS D'EMIGRÉ. APRES L'OPTION (Roger Duguet). LES PRÉTENDANTS DE CLAUDETTE, (Arthur Dourliac).

(Ouvrages de Pierre l'Ermite)

LISEZ MOI ÇA ! RESTEZ CHEZ VOUS.

L'EMPRISE.

LA BRISURE.

LE SOC.

LE GRAND MUFFLO.

Edition populaire très bien illustrée. En librairie l'unité 25 cts, franco 30 c.

Collection Bijou. Roman pour jeunes gens et jeunes filles :

LEFRANC MAÇON DE LA VIERGE F. Bonhours.

HUGUENETTE, LA FILLE DE L'IMAGIER, G. Thierry.

HAINES VAINCUES, M. Levray.

LES BIJOUX DE LA PRINCESSE, R. Gaell.

LE PATRIMOINE, Marie de Vieune

JEAN CHOUAN, Roger Duguet.

Six vols. formant une jolie série, format original, magnifiquement illustrés, 325 pages chacun.

La collection \$1.50 franco.

Corbin et d'Aubécourt par Louis Veuellot.

En librairie 25 cts; franco 30 cts.

La Sainte Vierge d'après l'Evangile, par M. l'abbé N. Cinq Mars.

Ouvrage tout à fait nouveau sur la Sainte Vierge.

Parfaitement adapté pour le mois du Rosaire. 127 pages. 10 cts franco.

A la recherche de la vérité révélée, abbé A. Magnan 25 cts

La langue française au Canada, J.-P. Tardivel 10 cts

Notes de Voyage, J.-P. Tardivel \$ 1.00

Mélanges II " 1.00

Mélanges III " 75 cts

Vie et Travaux de J.-P. Tardivel, Mgr Fèvre 55 cts

Pour propagande anticoolique

FRANCO

Si femme savait, si femme voulait, R. P. Hugolin 6 cts

Qui a bu boira, illustré, 140 p. 15 cts

Petit catéchisme de tempérance et tuberculose, E. Rousseau 12 cts

Autour d'une Auberge, A. C. de Lisbois 35 cts

L'abus des Alcools (causeries) 6 cts

La Propagande des Bons Livres

Bureaux de la "Vérité"

près Québec